

ÉDITO

Vous allez découvrir dans cette 5^{ème} lettre d'info le premier budget travaillé par les élus de la Communauté de communes des Vallées du Clain. L'exercice n'a pas été simple ! Les dotations de l'état sont en baisse et les commissions bouillonnent d'ambition. On peut se féliciter d'avoir su trouver le juste équilibre entre notre volonté de développer le territoire et les contraintes budgétaires.

Pour illustrer au mieux cette volonté d'être efficace pour vous sur le terrain, vous trouverez dans ce numéro de *C'est ma ComCom* les actions concrètes des Vallées du Clain.

Je vous invite à suivre l'actualité du territoire sur notre site internet...

Bel été à vous et bonne lecture.

Le Président, Gilbert Beaujaneau.

Budget 2015 : équilibre entre ambition et raison

C'est lors du conseil communautaire du 7 avril dernier que les élus ont approuvé à l'unanimité le budget 2015 d'un montant de 17 millions € dont 5 millions d'euros de dépenses d'investissement et 12 millions d'euros de fonctionnement. Malgré les efforts budgétaires imposés par la baisse des dotations de l'état (- 181 940 € en 2013), les élus communautaires ont eu à cœur de concilier cette gestion rigoureuse de la dépense publique avec une réelle prise en compte des services à apporter à la population.

Imposition 2015

Cette année, les conseillers communautaires ont décidé d'augmenter les trois taxes additionnelles et la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) unique de 1 % et de fixer les taux d'imposition pour l'année 2015 de la manière suivante :

Taxe d'habitation
5,80 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties
3,31 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties
9,03 %

Taxe unique de Cotisations Foncières des entreprises
23,12 %

Ainsi pour 2015, le produit fiscal de l'ensemble de ces taxes s'élèverait à la somme de 2 880 938,00 €.

Autre ressource pour la Communauté de communes, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) Pour 2015, les élus communautaires ont décidé d'augmenter de 2 % les taux de la T.E.O.M des zones A et B, et de ne pas augmenter la zone C.

Les taux de la T.E.O.M sont répartis ainsi sur le territoire :

Zone A : un taux de 11,29 % s'appliquant sur les communes d'Aslonnes, Dienné, Fleuré, Gizay, Nieuil-L'Espoir, Nouaillé-Maupertuis et Vernon ;

Zone B : un taux 7,88 % s'appliquant sur les communes des Roches-Prémarie-Andillé, Smarves et La Villedieu-du-Clain ;

Zone C : un taux de 11,79 % s'appliquant pour les communes de Château-Larcher, Iteuil, Marçay, Marigny-Chémereau, Marnay et Vivonne ;

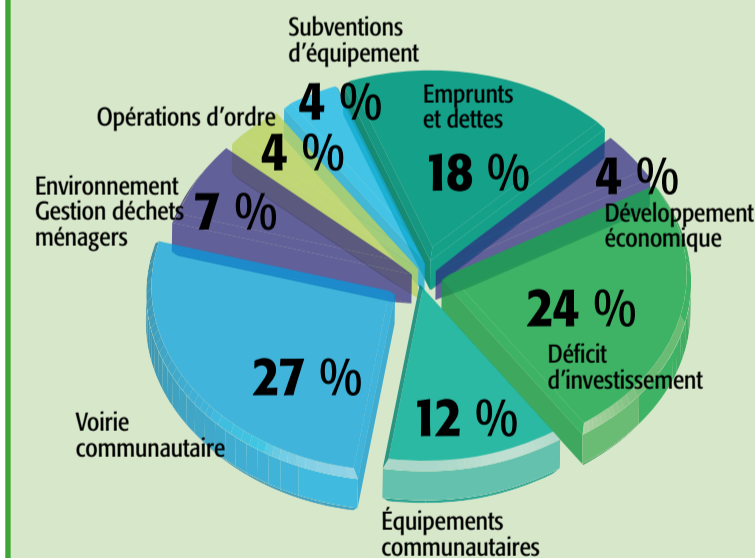
Les recettes 2015 de la T.E.O.M s'établiraient à la somme de 1 844 044,00 €.

La CCVC maîtrise son endettement...

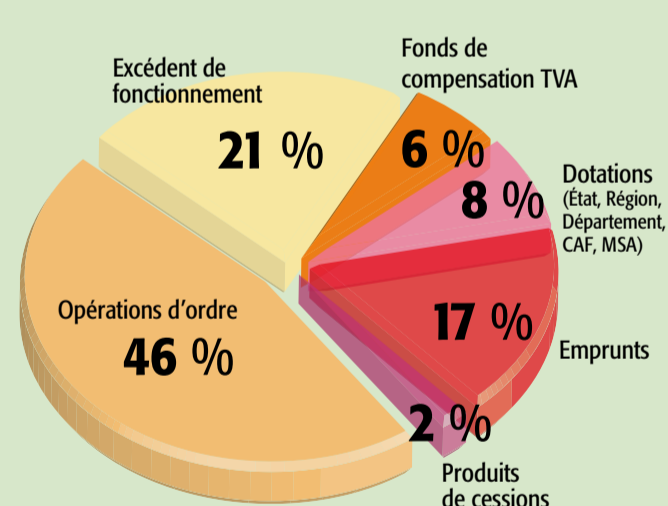
L'endettement de la Communauté de communes s'élève à 321 € par habitant et sa capacité de désendettement est de 3,25 années. Ce qui permet à la CCVC de continuer sereinement ses investissements et ainsi développer le territoire pour le confort de ses habitants.

INVESTISSEMENT

Dépenses : 5 253 906 €

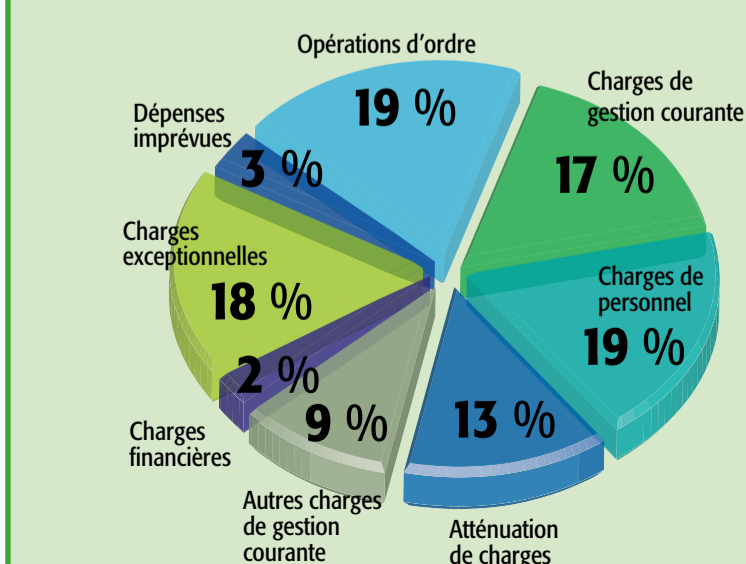


Recettes : 5 253 906 €

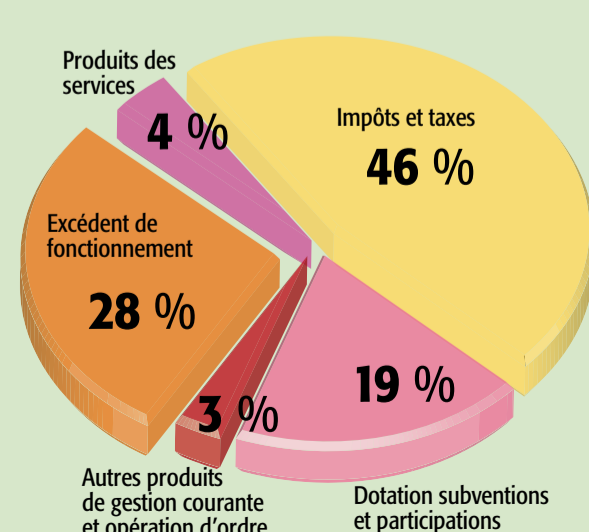


FONCTIONNEMENT

Dépenses : 12 083 799 €



Recettes : 12 083 799 €



Ma ComCom sur le net !

Les Vallées du Clain sont sur la toile !

La commission communication l'annonçait en début d'année et c'est désormais chose faite, depuis le 2 juillet.

Les internautes retrouveront une grande partie des informations qui concernent la Communauté de communes sur www.valleesduclain.fr.

Les usagers pourront télécharger un certain nombre de documents : fiches d'inscriptions, calendrier de réservation, formulaire de demandes de renseignements...

Moderne, informatif, créatif, ce site a été développé par l'Agence SBA choisi par la commission suite au lancement d'une consultation.

Fin septembre, l'intégralité du site sera accessible à tous.



www.valleesduclain.fr

HOME
3 salons en 1
19 & 20
Septembre 2015
Animations familiales
Dégustations de produits régionaux
Parc de Vouant
VIVONNE
de 10 à 19h

Les Vallées du Clain font salon !

Afin de poursuivre la stratégie de développement de ces zones d'activités la Communauté de communes souhaite redynamiser l'animation de son tissu économique existant et de façon concomitante.

Aussi, suite au questionnaire envoyé à l'ensemble des entreprises fin 2014, la Communauté de communes organisera en septembre une réunion afin de restituer les résultats obtenus et dresser un portrait du territoire d'un point de vue économique ainsi que les différentes actions à mettre en place.

Parallèlement à cela, les Vallées du Clain considèrent comme fondamental d'être au contact avec le monde entrepreneurial et échanger avec lui. C'est dans cette optique que la Communauté de communes participera au salon « Home » qui se tiendra les 19 & 20 septembre 2015 au Parc de Vouant à Vivonne de 10 h à 19 h.

Le salon regroupera une cinquantaine d'exposants dans le domaine de l'écoconstruction et de la décoration d'intérieur. Cette manifestation sera aussi l'occasion pour le grand public de rencontrer et d'échanger avec des professionnels pour concrétiser ses projets.

Service développement économique : 05 49 89 03 60



Et si on campait ?

Comme tous les ans, l'accueil de loisirs communautaire de l'Anjouinière (Vivonne) propose aux enfants âgés de 5 à 14 ans des séjours thématiques de 5 jours maximum.

Il y en a pour tous les goûts... et des places sont encore disponibles :

Tous en selle !

Du 6 au 10 juillet (7/8 ans) au poney club de Mirande à Ligugé

Bottes, doudous et rigolades

Du 15 au 17 juillet (5/6 ans) au Château de Beauvoir à Pouzioux-la-Jarrie

Les pieds dans l'eau

Du 20 au 24 juillet (11/14 ans) à Notre-Dame-de-Monts (Vendée)

Séjour sportif

Du 27 au 31 juillet (8/10 ans) à la base de plein air du Blanc

Grand Galop

Du 17 au 21 août (11/13 ans) au camping de Vivonne et les activités aux Ecuries de Souvole à Marçay

Stage théâtre

Du 24 au 28 août (7/10 ans) à Iteuil. C'est un stage sans nuitée !

Plus d'informations et toutes les actualités sur l'accueil communautaire de l'ALSH de l'Anjouinière sur www.valleesduclain.fr... et à disposition, tous les documents à télécharger !

Renseignez-vous sans plus attendre, ALSH de l'Anjouinière (Vivonne) :
05 49 43 78 85 - alshvivonne@valleesduclain.fr



A VOTRE SERVICE !

Plusieurs structures associatives ou municipales accueillent vos enfants de 3 à 11 ans sur le territoire. Vous retrouverez des informations complémentaires sur ces structures dans les prochaines lettres d'infos.

ALSH* « les p'tites canailles »
Roches-Prémaries/Andillé
Tél : 05 49 42 05 74
www.larantelle.fr

ALSH* - Nouaillé-Maupertuis
Tél : 05 49 46 00 98

ALSH* - Aslonnes
Tél : 06 32 46 33 23

ALSH* du syndicat des 5 communes
Vernon
Tél : 05 49 42 07 23
alshvernon@cg86.fr

*ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Des routes entretenues pour votre sécurité !



La Communauté de communes des Vallées du Clain a choisi, lors de la fusion, d'être accompagnée pour sa voirie, par un cabinet d'études. Ainsi, le Cabinet A2i a été missionné au côté de la commission voirie. En interne, un agent communautaire des Vallées du Clain suit les travaux en relation avec les élus et les agents de chacune des 16 communes.

EN CHIFFRES :

Le budget alloué à la voirie communautaire c'est 1,5 millions d'euros, 480 km de routes communautaires, 1 agent de terrain et 2 agents pour l'élagage et le fauchage. Cet été, la Communauté de communes lancera 92 chantiers, réalisés par l'entreprise Eurovia, à la demande des 16 communes qui la composent... Au programme sur les voies d'intérêt communautaire : revêtement, pose de caniveaux, dérasements... L'entreprise Colas réalisera l'entretien des chemins blancs (VTC, voies vertes et pistes cyclables) et les travaux (bouchages de nids de poules, accotements, amélioration pour les passages d'eau...) auront lieu au cours de la période estivale.



C'est ma planète !...



Le réflexe de trier les journaux, les magazines, les courriers publicitaires, les prospectus est déjà acquis... Mais les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale ou encore les blocs notes avec leurs agrafes sont parfois oubliés. Aujourd'hui, les processus de recyclage permettent d'extraire facilement ces éléments étrangers (agrafes, spirales de cahier, trombones). En revanche, il est impossible de récupérer le papier contenu dans un blister ou un film plastique d'envoi. Il est donc important de retirer ces films plastiques avant de déposer le papier dans la borne d'apport volontaire.



Y a-t-il des exceptions ?

Les exceptions concernent principalement les papiers souillés, trop salis pour être recyclés. Il existe aussi quelques faux amis comme le papier photo ou le papier peint qui sont trop plastifiés pour pouvoir être recyclés.



Où les déposer ?

Dans les bornes d'apports volontaires : ces grandes bornes bleues situées en déchèterie et sur toutes les communes du territoire. Pour rappel, le papier n'est pas accepté dans les sacs et les bacs jaunes qui sont réservés aux emballages. En le déposant directement dans une borne d'apport volontaire, le papier n'est pas souillé par d'autres emballages et conserve donc une meilleure qualité ce qui permettra de mieux le recycler !



Sur le territoire des Vallées du Clain, plus de 760 tonnes de papiers ont été collectées et recyclées en 2014. Il est possible de faire encore mieux pour 2015 en triant et en recyclant tous les vieux papiers !

Adresses utiles



Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de communes des Vallées du Clain :

www.valleesduclain.fr

Communauté de communes des Vallées du Clain
25 route de Nieuil - 86340 La Villedieu-du-Clain
Accueil du public : du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 05 49 89 02 89 - Fax : 05 49 56 35 17
accueil@valleesduclain.fr
www.valleesduclain.fr

Service gestion des déchets ménagers / déchèteries
Tél. 05 49 89 39 69 - environnement@valleesduclain.fr

La Passerelle - Salle de spectacle
1, rue du Stade - 86 340 Nouaillé-Maupertuis
passerelle@valleesduclain.fr
www.passerelle86.fr

Accueil de loisirs de l'Anjouinière
ZA de l'Anjouinière - 86370 Vivonne
Tél. 05 49 43 78 85
alshvivonne@valleesduclain.fr

